

Déclaration préalable à la CAPD du 1^{er} avril 2021

Mesdames, Messieurs les membres de la CAPD,

A l'heure où se tient cette CAPD, la situation sanitaire n'a jamais été aussi critique. Elle pose de très graves problèmes, tant au sein des établissements de santé que des établissements scolaires, où les personnel·les ne sont toujours pas prioritaires pour être vacciné·es.

Or, dans les 2 cas, nous estimons que le gouvernement n'affiche pas en toute transparence les conséquences de ses choix politiques.

Dans une récente tribune intitulée [« Covid-19 : « En imposant aux soignants de décider quel patient doit vivre, le gouvernement se déresponsabilise de façon hypocrite »](#), des soignant·es s'insurgent à juste titre des graves conséquences qu'engendrent les choix actuels du gouvernement. Elles et ils rappellent que « la situation actuelle tend vers un tri des patient·es, ce qui est contraire à l'éthique et engendre dilemmes et souffrance. Et d'ajouter que ce qui leur pose problème « CE N'EST PAS TANT LA STRATÉGIE DE RÉPONSE SANITAIRE » que « L'ABSENCE DE TRANSPARENCE SUR SES CONSÉQUENCES ».

À l'autre bout de la chaîne, il y a les enseignant·es et plus largement l'ensemble des personnel·les de l'Éducation Nationale .

Depuis des mois, c'est par les médias et plus souvent au tout dernier moment que le Ministre Blanquer fait des annonces au sujet du fonctionnement des écoles, au sujet de l'application du protocole, des tests salivaires, de la vaccination non prioritaire des enseignant·es volontaires, etc. Ces innombrables annonces contradictoires, non financées par des moyens humains et matériels, engendrent tout autant de dilemmes et de souffrance. Car la doctrine actuelle du gouvernement et du ministre de l'EN est de nier tant l'explosion de la contamination dans les établissements scolaires que le manque criant de personnel·les qui ne permet plus de faire école à nos élèves convenablement.

Dans le même temps, partout en France, les cartes scolaires ont mis en exergue une gestion court-termiste des moyens.

Dans la Sarthe, rappelons que ce sont 43 postes dans le premier degré et 34 dans le second degré qui seront supprimés à la rentrée prochaine quand la pandémie devrait imposer une diminution du nombre d'élèves par classe.

Alors le ministre prétend qu'il est de première importance de maintenir les écoles et établissements scolaires ouvert·es, les postes de remplaçant·es ne sont pas au rendez-vous.

En Sarthe comme dans tous les départements, faute de remplaçant·es, les élèves doivent être réparti·es dans les autres classes en cas d'absence d'un·e ou plusieurs enseignant·es, au mépris de la règle du non brassage. Cela concerne une centaine de classes par semaine au moins.

Le SNUipp-FSU exige la fermeture administrative de toute classe dont l'enseignant.e absent.e n'est pas remplacé.e, afin de ne pas ajouter au non-respect des règles sanitaires, la désorganisation pédagogique pour tous.les élèves et les professeur.es. Ces fermetures administratives doivent pouvoir donner droit à des autorisations d'absence et/ou à des compensations financières pour les familles contraintes de garder leur(s) enfant(s).

Dans les 19 départements ayant un fort taux d'incidence, il a fallu une levée de bouclier à la fois des soignant.es et des représentant.es des enseignant.es pour qu'enfin un seul cas positif entraîne la fermeture d'une classe.

Alors que le ministre et sa haute administration continuent de nier la gravité de la situation sanitaire dans les établissements scolaires, chacune et chacun sur le terrain mesure concrètement à quel point, respecter les mesures sanitaires tout en ayant de moins en moins d'enseignant.es dans les écoles devient parfaitement impossible. Pire, cela engendre des tensions, des craintes voire une défiance contraire à leur bon fonctionnement et met terriblement à mal les apprentissages.

Pour le SNUipp-FSU 72, laisser les écoles ouvertes « quoi qu'il en coûte » en faisant croire que tout est sous contrôle, que les écoles pourraient continuer comme actuellement, relève de choix irresponsables au regard des conséquences qu'ils engendrent et d'un aveuglement politique qui doit cesser.

Si un nouveau confinement et une nouvelle fermeture des écoles devient nécessaire, ce seront ET le gouvernement ET le ministre de l'Éducation nationale qui en porteront la responsabilité, tant leur politique s'est montrée contraire aux intérêts du plus grand nombre, pour préserver les intérêts économiques de quelques un.es

Oui, fermer les écoles engendre des conséquences lourdes, inégalitaires et durables pour nos élèves et notamment les plus pauvres, les plus fragiles, les plus éloigné.es des attendus de l'école. Les conséquences de la fermeture des écoles nécessiteraient la mobilisation de tout le pays, de toutes ces ressources pour assurer et garantir à toutes et tous un accès aux savoirs et à la culture, ainsi qu'un avenir et une vie qui vaut la peine d'être vécue.

Agir de façon responsable et à la mesure de la catastrophe sanitaire, sociale et sociétale, pour les élèves, comme pour les étudiant.es, les artistes, les personnes privées d'emploi, les retraité.es, et tous.les citoyen.nes, implique de redonner des moyens aux services publics et à ses agent.es. Car cette crise, comme d'autres avant elle, a prouvé que les services publics et une fonction publique forte, sont des amortisseurs sociaux protecteurs pour la population en général et les plus vulnérables en particulier.

C'est pourquoi la FSU avec d'autres organisations appelle à une journée de mobilisation pour la fonction publique le 6 avril prochain afin de contraindre le gouvernement à cesser son double discours et à agir de façon responsable et à la mesure de la catastrophe sanitaire, sociale et sociétale, en redonnant des moyens aux services publics et à ses agent.es.

Pour ce faire, et en préalable, la FSU exige l'abrogation de la Loi de Transformation de la Fonction Publique car celle-ci est attentatoire à la démocratie sociale, porteuse d'accroissement de la précarité, et remet en cause le statut général des fonctionnaires et l'existence même de la fonction publique par l'aggravation de restructurations lourdes de danger pour les missions publiques, la

perte de pouvoir d'achat des agent.es, de nouvelles suppressions d'emplois et le recrutement de contractuel.les en lieu et place de fonctionnaires.

Le 8 Avril, le SNUipp-FSU avec d'autres organisations syndicales, appelle à une grève des AESH, dont le statut précaire et les salaires indignes (sous le seuil de pauvreté pour beaucoup d'entre elles) sont une honte pour l'Éducation Nationale. Les salaires des AESH doivent être revalorisés, elles doivent recevoir une formation à la hauteur de leurs missions, et leur gestion par les PIAL doit être abandonnée car elle détériore leurs conditions de travail et aggrave leur précarité. Il est de plus indispensable de procéder à des recrutements d'AESH en nombre suffisant pour pourvoir à tous les besoins des enfants porteurs de handicap, dans le respect des préconisations de la MDPH, et des conditions de travail des AESH qui ne sont pas des pions déplaçables à volonté.

En ce printemps 2021, la FSU 72 se mobilise aussi pour le climat au côté de plus de 500 organisations alors que le projet de loi « Climat et résilience » est discuté à l'Assemblée nationale . En l'état, il est très loin de l'ambition requise pour répondre à l'urgence écologique et atteindre les objectifs que la France s'est fixée. La FSU dénonce son manque d'ambition et les manœuvres qui tentent de l'affaiblir, exige une vraie Loi Climat à la hauteur de l'urgence écologique et défend les mesures des 150 membres de la Convention citoyenne pour le Climat.

Enfin, s'agissant de la gestion des carrières et de la mobilité des enseignant.es, le SNUipp-FSU et les autres organisations syndicales réaffirment leur attachement aux règles du mouvement qui garantissent l'égalité de traitement des enseignant-e-s. Elles exigent l'abandon du profilage massif des postes, notamment de GS, CP et CE1 dédoublés, dans les départements où les DSDEN envisagent de le pratiquer, et la garantie que les règles équitables du mouvement basées sur un barème transparent seront respectées.

Les conclusions du Grenelle de l'éducation, véritable mascarade de dialogue puisque les enseignantes et leurs représentant.es n'y étaient présent.es qu'en minorité et leur parole peu écoutée, submergée par celles « d'experts » soigneusement choisis par le ministère, sont très inquiétantes : Les revalorisations proposées, très inférieures à ce qui serait nécessaire pour un rattrapage réel de la perte du niveau de vie de la profession, et pour une mise au niveau des salaires des autres enseignant.es européen.nes, sont de surcroît soumises à des conditions d'acceptation de missions supplémentaires, ce qui est inégalitaire et conduit à en écarter les femmes pour une grande partie. Encore plus grave, cette gestion individualisée des carrières ouvre la voie à une mise en concurrence des agent.es entre eux et elles, qui est incompatible avec les valeurs d'égalité et d'équité de la fonction publique et néfaste aux personnel.les soumis à des exigences parfois contradictoires, tiraillé.es entre leur conscience professionnelle et l'envie légitime de progresser dans leur carrière.

Les mesures sur la direction, insuffisantes en matière de décharges d'enseignement, absentes en ce qui concerne les emplois d'aides administratives, sont en ce qui concerne l'autorité fonctionnelle totalement en décalage avec les demandes exprimées par la profession, pour qui l'amélioration des conditions d'exercice de la direction ne passent pas par un statut hiérarchique des directrices et directeurs. Ce projet est même rejeté par la majorité des enseignant.es, qu'elles et ils soient chargé.es de la direction ou pas, ainsi que par le SNUipp-FSU

La CAPD de ce jour traitant justement de l'avancement accéléré de carrière, le SNUipp-FSU rappelle son exigence d'une progression de carrière transparente et déconnectée de l'évaluation, se déroulant sur le rythme unique le plus favorable, pour tous.les les personnels.